

SITE DE L'ÉCLUSE 28 DU VERSANT YONNE, DITE DE MARIGNY 11ÈME (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Marigny-le-Cahouët
bief 28 du versant Yonne



Dossier IA21003554 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463). Une rigole provenant du ruisseau des Lochères parvient à l'aqueduc rive droite. Elle alimente les contre-fossés (plan de bornage, vers 1860, VNF, direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Tonnerre).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive gauche. Elle est construite en moellons enduits et couverte de tuiles plates. Contre la façade arrière, annexe construite en briques creuses et couverte d'un appentis de tuiles mécaniques. Pignon gauche : superposition de deux fenêtres rectangulaires. Pignon droit : fenêtre semi-circulaire. Puits à droite. L'écluse est automatisée. En aval du site d'écluse, un petit réseau hydraulique composé d'une rigole et d'un aqueduc alimente les contre-fossés. Une vanne en régule le débit.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, brique creuse, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit

Toit : tuile plate, tuile mécanique

Étages : étage en surcroît, sous-sol

Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Sources documentaires

Bibliographie

- **BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.**
BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituant non étudiées : maison, écluse, puits, lavoir

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du site d'écluse depuis l'aval.

21, Marigny-le-Cahouët, lieudit : bief 28 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20112103830NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du site d'écluse.

21, Marigny-le-Cahouët, lieudit : bief 28 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20112103831NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine